



© L'écoparc Lydie - Région Occitanie

DOSSIER DE PRESSE

Présentation des principaux projets à l'ordre du jour de l'Assemblée Plénière

Mercredi 20 octobre 2021

© Sébastien Lapeyrière - Région Occitanie



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Sommaire

ÉDITO	3
REVENU ÉCOLOGIQUE : LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ DES JEUNES ET PRÉPARER L'ÉCONOMIE VERTE DE DEMAIN	4
PREMIERS SECOURS : AVEC LA CARTE JEUNE, DES FORMATIONS GRATUITES DÈS 2022 ...	6
RELANCE EN OCCITANIE : DES AIDES TOURNÉES VERS LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET LES EMPLOIS DE DEMAIN	8
GRANDE VITESSE ET TRAIN DU QUOTIDIEN : LA RÉGION ACCÉLÈRE SUR LE FERROVIAIRE	12

Édito

Anticiper pour poser dès aujourd'hui les bases d'une société plus juste, plus durable et plus innovante

“Dès le début de ce nouveau mandat, j'ai voulu que la Région soit au travail pour nos concitoyens : l'une des seules Régions de France à avoir voté des aides et actions pour les habitants d'Occitanie dès le mois de juillet. Nous avons engagé des mesures fortes en matière de santé (avec le recrutement à venir de médecins et infirmiers), de soutien aux entreprises, avec l'adoption du fonds antifaillite, ou encore le soutien aux communes pour la création de postes de police mobiles ou la réhabilitation de locaux.

Aujourd'hui, nous devons continuer à mettre toute notre énergie pour soutenir nos habitants et notre économie : soutenir nos entreprises et préserver l'emploi, comme nous l'avons fait de façon exceptionnelle en 2020 et cette année. Tournés vers l'avenir, nous accompagnons les entreprises vers la transition écologique et préparons nos jeunes à bénéficier de cet important potentiel de création d'emplois.

Cette transition est l'une de mes priorités. La planète continue de nous adresser des signaux alarmants, il est impérieux d'apporter aux Français les moyens d'agir au quotidien, tout en préservant leur pouvoir d'achat, d'accompagner notre économie dans son changement de modèle, de créer de nouvelles filières porteuses d'emplois.

Anticiper pour ne pas subir est mon principe. Anticiper en matière environnementale avec notamment la création demain du revenu écologique jeune. Anticiper en matière de santé, avec la formation des lycéens aux gestes de premiers secours. Anticiper en matière économique avec des outils clairs et efficaces de soutien aux entreprises qui portent déjà leurs fruits : 65 000 entreprises ont été accompagnées permettant la préservation de 250 000 emplois. Anticiper en matière de mobilité, avec le lancement des travaux sur les lignes d'aménagement du territoire et l'avancement majeur des LGV Toulouse-Bordeaux et Montpellier-Perpignan.

Cette Assemblée plénière poursuit la stratégie engagée sur le précédent mandat : répondre à l'urgence et préparer l'avenir. Nous devons partir du quotidien des gens : apporter des réponses concrètes et adaptées pour faciliter leur vie et soutenir leur pouvoir d'achat.

J'en suis convaincue, notre stratégie est la bonne : anticiper pour ne pas subir, ne pas attendre d'être au pied du mur pour engager brutalement ce changement de modèle désormais inéluctable. Anticiper permet d'écouter, de rassembler, d'agir de façon coordonnée et différenciée. C'est ma vision de l'avenir pour l'Occitanie, incarnée par notre « Pacte vert » adopté l'an dernier en écho au Green Deal européen. Ce Pacte dont nous ferons un premier bilan des réalisations concrètes et des objectifs à l'occasion de la COP 26. La transition écologique, l'économie verte et vertueuse ainsi que la réindustrialisation de nos territoires sont d'ores et déjà à l'œuvre en Occitanie. Climat, ressources naturelles, jeunesse, éducation, emploi, sur tous ces enjeux il s'agit de voir loin et d'agir dès maintenant. ”



© Ferrer Fabien - Région Occitanie

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Revenu écologique : lutter contre la précarité des jeunes et préparer l'économie verte de demain

Avec l'adoption en novembre 2020 du plan de transformation et de développement **Pacte vert élaboré en concertation avec les citoyens d'Occitanie**, la Région a affirmé sa volonté d'enclencher une transformation du territoire à long terme, fondée sur la participation citoyenne et capable de concilier emploi et écologie.

Au cœur de ce nouveau modèle, la Région donnera toute sa place à la jeunesse. Avec près d'un habitant sur trois âgé de moins de 30 ans, dont 230 000 lycéens, 260 000 étudiants et près de 40 000 apprentis, l'Occitanie dispose d'une chance unique d'engager une véritable transformation qui passe en premier lieu par la jeunesse.

La crise sanitaire et économique liée au COVID fait payer un lourd tribut aux jeunes : précarité financière et alimentaire, rupture des liens sociaux, décrochage scolaire... Les derniers rapports de l'Observatoire des Inégalités révèlent ainsi que près d'une personne sur deux en situation de pauvreté a moins de 30 ans, avec un taux de pauvreté qui atteint 12,8 % chez les 18-24 ans, soit deux fois plus que la moyenne française. A cela s'ajoute une crise climatique, dont les effets sont subis de plein fouet et en premier lieu par la jeunesse. Une étude publiée en septembre dernier dans la revue scientifique britannique **The Lancet Planetary** a en effet mis en lumière une « écoanxiété » ressentie par **59% des jeunes** face au changement climatique, quand 45% d'entre eux déclaraient ressentir de manière concrète les effets dans leur quotidien.

► Le Revenu écologique jeune pour accompagner le développement de l'économie verte initié par le Pacte vert

C'est pour répondre à ces défis et aux **attentes des citoyens énoncées notamment au travers de la Convention Citoyenne pour l'Occitanie** qui pointaient un fort besoin d'aide à la formation aux nouveaux métiers des énergies renouvelables, que la Région a souhaité **inscrire la jeunesse dans une dynamique d'avenir, fondée sur les nombreuses opportunités portées par la transition énergétique et écologique.** Près d'un million d'emplois sont en effet attendus en France dans les prochaines années dans le domaine de la transition écologique et énergétique, que ce soit **dans les nouvelles filières ou via la transformation des métiers existants, dans le domaine de l'agriculture ou du BTP par exemple.**



► Lutter contre la précarité des jeunes et développer l'emploi vert

C'est pour concilier lutte contre le réchauffement climatique et contre la précarité, deux préoccupations majeures de la Région, que sera mis en place un revenu écologique permettant à la fois de **sécuriser les jeunes sur le plan financier** et de **les encourager à se tourner vers les métiers verts**. Pour cela la Région proposera un revenu qui tienne compte des réalités vécues par les jeunes, et **complémentaire des différentes aides ou dispositifs déjà existants**. L'objectif étant de s'approcher d'un **revenu proche de 1000€ pour les stagiaires, toutes ressources confondues**, en tenant compte notamment des aides des Départements et de l'Etat, telles que la garantie jeunes et le futur revenu d'engagement. Il permettra ainsi aux jeunes, en particulier ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi, de s'orienter vers les métiers verts et de les accompagner, que ce soit dans leur parcours de formation ou leur projet de création d'entreprise ou d'activité.

Revenu écologique jeune : mode d'emploi

La Région lancera dans un premier temps une étude juridique précise des compléments de revenus d'activité existants dont bénéficient, ou pourraient bénéficier, les jeunes de moins de 25 ans, afin d'inscrire son revenu écologique en complémentarité.

A l'issue de cette étude une phase expérimentale s'ouvrira, portant **sur 1 500 jeunes de moins de 25 ans** qui souhaitent s'engager dans un parcours **au sein des filières du BTP et de l'agriculture**, deux domaines porteurs en Occitanie et à fort potentiel en matière de transition écologique.

Cette expérimentation permettra notamment d'évaluer l'accès des jeunes à l'emploi dans les filières vertes, et de déterminer le cadre, la durée, le montant et les conditions d'accès au dispositif de revenu écologique.

Parallèlement, la Région, en lien avec la Cité de l'économie et des métiers de demain, travaillera au **développement et à la visibilité des filières des métiers verts** via notamment l'identification des entreprises engagées dans la transition écologique de leur modèle, ainsi que l'accompagnement des offres de formation initiale et continue. **Un réseau des « Employeurs verts d'Occitanie » devrait également voir le jour** afin de partager les modèles économiques et les pratiques à impact positif.



Calendrier

- **De décembre 2021 à janvier 2022** : réalisation d'une étude juridique sur les compléments de revenus d'activité existants, avec analyse des dispositifs, notamment le revenu d'engagement en cours d'adoption.
- **Début février 2022** : adoption d'une délibération déterminant les montants et les conditions d'attribution du revenu écologique.
- **Mi-février 2022** : lancement de l'appel à candidatures auprès des jeunes.
- **Septembre 2022** : généralisation du dispositif.

Premiers secours: avec la Carte Jeune des formations gratuites dès 2022

Conformément à l'engagement pris par la présidente Carole Delga, la Région va offrir la possibilité aux jeunes bénéficiaire de la Carte Jeune de se former gratuitement aux premiers secours. Première étape : le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier les organismes de formation du territoire qui pourraient s'inscrire dans cette démarche. Cette nouvelle aide vient compléter les actions déployées par la Région (campagne de tests et de vaccination, soutien à la formation des professionnels médico-sociaux...) pour améliorer et préserver la santé de tous. Elle répond également aux ambitions du futur service public régional « pour la santé du quart d'heure » qui prévoit notamment le recrutement de 200 médecins et infirmiers salariés dans les déserts médicaux.

Permettre à un maximum de jeunes d'avoir la capacité d'agir face à une situation d'urgence est un enjeu de santé majeur. Si la sensibilisation aux premiers secours est obligatoire de l'école au lycée, tous les établissements ne proposent pas la formation PSC1 (voir encadré page 9) et 90% des jeunes n'y auraient finalement pas accès. La Région a donc décidé d'aller plus loin et de faciliter l'accès à cette formation reconnue.

Comment ça marche ?

Ainsi, à partir de **début 2022**, la Région permettra à **tous les lycéens**, et au-delà à **tous les publics bénéficiaires de la Carte Jeune** (élèves des écoles régionales de la 2^{ème} chance...) soit **230 000 jeunes** d'Occitanie, de s'inscrire via la Carte Jeune à une formation aux premiers secours PSC1. Cette aide sera mobilisable **tout au long de l'année, en dehors du temps scolaire**, et auprès d'un organisme agréé (voir page 9).

Les bénéficiaires de la Carte Jeune pourront ainsi accéder **directement et gratuitement** à une formation aux premiers secours **près de chez eux et sans avoir à faire d'avance**, la Région prenant en charge le règlement du coût de la formation auprès de l'organisme agréé.

Repères

- Sans une prise en charge immédiate, **plus de 90 %** des arrêts cardiaques sont fatals.
- **7 fois sur 10** ces accidents surviennent devant témoins dont **moins de 20%** réalisent les gestes de premiers secours.
- Former les jeunes aux gestes de premiers secours devra permettre de **sauver 2000 vies par an en Occitanie**.



► Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les organismes de formation

Afin de toucher un maximum de jeunes et d'embarquer dans la démarche le plus d'organismes de formation agréés en Occitanie, la Région a décidé de lancer un **appel à manifestation d'intérêt à compter de la fin du mois d'octobre**. Cette première phase de concertation doit permettre de développer des partenariats et de constituer un catalogue d'organismes présents sur les 13 départements de la région, aussi bien dans les villes et métropoles qu'en zones rurales, afin d'inciter un maximum de jeunes à se former.

Calendrier

- **Septembre 2021** : lancement de la **concertation** menée par Vincent Bounes, vice-président de la Région en charge de la santé, avec tous les organismes agréés à dispenser le PSC1 sur le territoire régional, afin de définir les contours du dispositif et de sa mise en œuvre.
- **Fin octobre 2021** : lancement d'un **appel à manifestation d'intérêt** auprès des organismes agréés.
- **Janvier 2022** : affiliation des organismes de formation à la Carte Jeune
- **1^{er} trimestre 2022** : ouverture du dispositif à tous les bénéficiaires de la Carte Jeune Région.



Le PSC1, c'est quoi ?

La formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) permet d'apprendre de nombreux **gestes susceptibles de sauver la vie** d'une personne victime d'un traumatisme, d'un malaise cardiaque ou de tout autre incident. D'une **durée de 7h**, la formation alterne **cours théoriques** et **exercices pratiques** afin que les participants puissent maîtriser rapidement les **gestes fondamentaux** et caractéristiques des premiers secours tels que le **massage cardiaque** et la **position latérale de sécurité**. Cette formation est dispensée par des organismes **agréés par le ministère de l'intérieur** et son coût s'élève entre 45 € et 60 € pour un particulier, en fonction du territoire et de l'organisme.

[Commission permanente]

« Génération santé 2021 » : la Région mobilise près de 1,4 M€ pour soutenir 31 projets de prévention santé dédiés aux jeunes

Dans le cadre de son Pacte vert régional, et en particulier du « Plan santé – bien-être », la Région Occitanie a décidé d'apporter un **soutien spécifique aux projets associatifs permettant de développer, chez les jeunes, des réflexes de prévention santé**. 31 projets portés par des acteurs des territoires (Missions locales et associations comme les Comités départementaux d'éducation pour la santé, l'ARPADE qui lutte contre toutes les formes d'addictions, l'Accueil Marginalité Toxicomanie, l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie Occitanie...) vont bénéficier d'une aide de la Région, pour un montant total de près de 1,4 M€, via l'appel à projets « Génération santé ». Les actions réalisées (collectives et individuelles), permettront **d'accompagner les jeunes sur tous les sujets en lien avec leur santé** (addictions, santé-alimentation, perturbateurs endocriniens, bien-être et vie affective et sexuelle) et de renforcer leur capacité à prendre soin de leur santé et de limiter leurs conduites et expositions à risques. Avec cette nouvelle enveloppe, la Région aura mobilisé **près de 2 M€ sur 2021 ayant permis l'accompagnement de nombreux jeunes, particulièrement touchés par les effets de la crise sanitaire**.

Relance en Occitanie : des aides tournées vers la transformation économique et les emplois de demain

Face à la crise sanitaire et économique, la Région a adopté un **plan d'urgence et de relance de 580 M€ pour aider les entreprises, accompagner des filières clés et soutenir les habitants**. Au-delà du plan d'urgence et dans le prolongement du Pacte Vert, **la Région a engagé une transition vers un modèle de développement plus durable pour soutenir la transformation de l'économie et des filières**. Engagée depuis plusieurs années pour le développement de cinq filières prioritaire, également mise à l'honneur lors de la présentation du plan gouvernemental « France 2030 », la Région a déjà initié de nombreux projets sur son territoire.



© Lydie Lecarpentier - Région Occitanie

UN INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL POUR SAUVEGARDER LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS : **630 M€**



Fond de solidarité Occitanie

61,7 M€



Pass Rebond et Relance

112 M€



1000 Prêts Rebond

30 M€ avec effet levier de 170 M€



Prêt Relève Solidaire

865 000 €

Prêt d'Honneur
avec effet levier de 11,8 M€



Fonds Investir Solidaire en Occitanie

en partenariat avec France Active pour les entreprises de l'ESS

2 M€



Plan de soutien à l'aéronautique et au spatial

25 M€



L'OCCAL :

18 685 aides attribuées
68 M€ dont 11 217 entreprises bénéficiaires de l'aide au loyer 8,8 M€



Relance de l'économie touristique

20 M€



Fonds d'urgence Pêche et Conchyliculture

1,3 M€



Filière viticulture

plan de relance –
7 M€ mobilisés avec un effet levier de 14 M€



Secteur agricole

plan de relance –
1547 dossiers accompagnés
23 M€



Fonds Tourisme

avec effet levier de
111 M€

Des travaux accélérés pour soutenir la filière BTP : 280 M€



Construction et travaux dans les lycées

86 M€



Infrastructures ferroviaires

42 M€



Infrastructures portuaires

100 M€



Bâtiments durables et éco-chèques

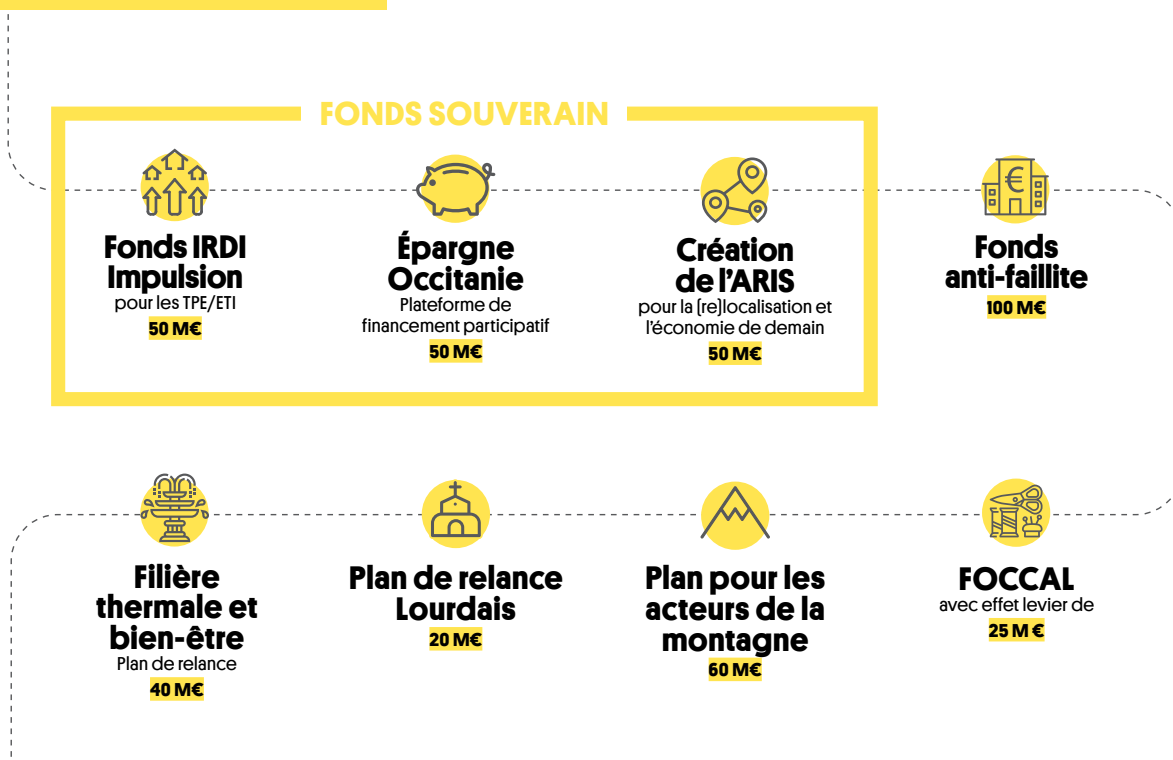
52 M€

65 000
entreprises aidées

250 000
emplois préservés

ANTICIPER L'AVENIR :

370 M€



► Les mobilités de demain

La Région continue à déployer cette stratégie en faveur de l'hydrogène vert avec deux projets d'ampleur en matière de mobilités :

- **Le projet Corridor H2** : projet européen qui vise à décarboner le transport de marchandises et de passagers sur un axe Nord/Sud allant de la Mer du Nord à la Méditerranée. Corridor H2 en Occitanie a pour objectif de déployer d'ici fin 2023 : 2 unités de production d'hydrogène à partir d'énergie renouvelable, 8 stations de distribution d'hydrogène ainsi que 40 camions à propulsion hydrogène, 62 remorques/unités frigorifiques pour camions et 15 autocars H2 interurbains régionaux (rétrofit).
- **L'expérimentation de stations de montagne « hydrogène vert »** : lancement avec les deux principaux opérateurs régionaux gestionnaires de stations de montagne **d'une expérimentation sur le déploiement à grande échelle de l'hydrogène vert dans les stations.**

► La souveraineté régionale autour de la production de biomédicaments, vaccins et médicaments ARN

La Région Occitanie est activement mobilisée pour répondre aux enjeux forts de souveraineté industrielle mis en exergue par la crise sanitaire, notamment en favorisant dans le domaine de la santé le déploiement de nouveaux sites de production de principes actifs chimiques ou biologiques, de nouveaux traitements ou en favorisant le développement de nouveaux services dans l'organisation des soins. Elle a inscrit les biothérapies comme un des 4 premiers axes de spécialisation de la thématique « **Santé, bien vieillir & bien-être** » de sa nouvelle **Stratégie Régionale de l'Innovation sur la période 2021-2027** et renforce son partenariat avec le Pôle Eurobiomed **pour structurer une filière « biothérapie-bioproduction »** en Occitanie.

► L'accompagnement vers l'industrie du futur

La Région aux côtés de l'Etat a lancé un **parcours d'accompagnement vers l'industrie du futur destiné aux TPE/PME/ETI industrielles régionales de tous secteurs d'activité et tous niveaux de maturité technologique afin de faciliter leur retour au marché**. Depuis son lancement, 205 entreprises ont bénéficié de ce programme pour un soutien financier de la Région d'un montant de 1,7 M€. Ce parcours est complété par un programme spécifique à la filière aéronautique et spatiale opéré par le Groupement des industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS).

► L'habitat durable

Le secteur du bâtiment constitue un axe majeur dans la réduction des consommations d'énergie. Il représente 47 % des consommations d'énergie en Occitanie. La Région a mis en place des actions concrètes afin de devenir la première Région à énergie positive d'Europe :

- **Le service public régional de la rénovation énergétique des logements, Renov'Occitanie**, dont l'objectif est de faciliter le passage à l'acte des ménages. Depuis janvier 2021, plus de 2 000 particuliers ont bénéficié d'un audit énergétique, et plus de 100 ménages d'un accompagnement à la réalisation de travaux.
- **L'éco-chèque logement** a permis d'accompagner 70 500 ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique de leur logement pour un montant de 105 M€.



Grande vitesse et train du quotidien: la Région accélère sur le ferroviaire

La Région Occitanie mise sur le développement du ferroviaire pour faciliter les mobilités du quotidien, dans une logique d'aménagement du territoire et de réduction de l'empreinte carbone liée aux déplacements. En effet, près d'un tiers des émissions de CO2 en France sont liées aux transports, c'est donc un enjeu majeur. Dans ce cadre, la construction de nouvelles infrastructures et la restauration de l'existant est une priorité consacrée dans un protocole d'accord avec la SNCF : le Plan Rail Occitanie . **Ce Plan Rail est l'une des déclinaisons du Pacte vert d'Occitanie et vise l'objectif des 100 000 voyageurs par jour d'ici 2030 à bord des trains liO.** Il s'inscrit dans la continuité de l'engagement pris en faveur du rail dans le cadre des Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité. En Occitanie, « on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on dit ». La Région se mobilise aussi pour **faire avancer les projets de lignes à grande vitesse Montpellier-Perpignan et Toulouse-Bordeaux**, pour lesquels elle a animé, en lien avec le préfet de Région, les échanges nourris entre partenaires locaux concernant les montages financiers.



► L'Agence Plan Rail : une démarche unique en France au service des trains du quotidien

Afin de mettre en œuvre le Plan Rail le plus efficacement possible, la Région Occitanie et la SNCF ont contractualisé un protocole d'accord cadre par lequel **la Région s'engage sur un niveau de financement de 800 M€**. En contrepartie, SNCF s'engage à mobiliser **une équipe entièrement dédiée à la réalisation du programme et au maintien de la performance du réseau**. Cet engagement réciproque donne à SNCF la visibilité et la capacité financières nécessaires au lancement des chantiers et à la Région Occitanie la possibilité de compter sur une équipe mobilisée pour accompagner ses ambitions, notamment en termes de calendrier. **La constitution de cette équipe dédiée au sein de l'Agence Plan Rail, unique en France, fait de l'Occitanie une Région locomotive en matière ferroviaire, notamment sur les trains du quotidien**. Elle l'a démontré par son exigence vis-à-vis de SNCF, par son programme unique de gratuité pour les jeunes « + = 0 » et maintenant par la mise en place de cette Agence.

Composée de deux pôles situés à l'Est et à l'Ouest de la région et gérée par SNCF, l'Agence Plan Rail aura pour principales missions :

- l'actualisation et le suivi du programme d'investissements ;
- la facilitation de la gouvernance et de la prise de décisions.

Dès 2021, plus de 20 agents seront dédiés à l'Agence Plan Rail et 50 emplois supplémentaires nets de cheminots, financés par la Région, seront notamment affectés à l'ingénierie et à la conduite de projets d'ici 2025. **Au total, ce sont près de 300 personnes (internes et externes) qui seront mobilisées chaque année pour la rénovation des lignes**. Ce programme contribue au dynamisme économique du territoire, et concourt à l'ambition de SNCF Réseau de régénération du réseau structurant en Occitanie.

Des lignes indispensables pour les déplacements du quotidien et qui contribuent à un aménagement équilibré des territoires

- Empalot (Toulouse) - Auch
- Capdenac (Figeac) – Tessonnières (Toulouse)
- St-Sulpice (Toulouse) - Mazamet
- Tessonnières (Toulouse) - Rodez
- Figeac – Bagnac (Aurillac)
- St-Denis-Près-Martel (Brive) – Lamativie (Aurillac)
- Perpignan - Villefranche Vernet-Les-Bains
- Villefranche Vernet-Les-Bains - Latour de Carol (Train Jaune)
- Béziers – St-Chély (Neussargues) (« Aubrac »)
- Le Monastier (Marvejols) - Mende - La Bastide
- Nîmes - Langogne (Clermont Ferrand) (« ligne des Cévennes »)
- St-Césaire (Nîmes) - Le Grau du Roi
- Carcassonne - Limoux

Les chiffres clés du Plan Rail

- **800 M€ mobilisés** par la Région sur la période 2020 - 2030
- **1,3 Mds€ de travaux** réalisés à l'horizon de 10 ans
- **300 agents SNCF et partenaires** mobilisés pour son déploiement en Occitanie
- **50 emplois nets** de cheminots financés par la Région
- **18 lignes concernées**

Les lignes définies comme prioritaires dans le cadre des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité sont également concernées

- Montréjeau - Luchon (transfert de gestion au profit de la Région)
- Alès - Bessèges (transfert de gestion au profit de la Région)
- Limoux - Quillan
- Rodez - Séverac
- Rive droite du Rhône (travaux en cours, réouverture été 2022)

► Financements des lignes à grande vitesse Toulouse-Bordeaux et Montpellier-Perpignan : un grand pas pour l'Occitanie

Pleinement mobilisée pour faire aboutir ces deux projets de lignes à grande vitesse indispensables au développement de l'Occitanie, **la Région a récemment obtenu des engagements fermes du Gouvernement, notamment en matière de financement et de calendrier.**

Ainsi, pour la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) comme pour Toulouse-Bordeaux, l'Etat s'est engagé à participer à hauteur de 40%, l'Europe interviendra pour 20% et les Collectivités locales pour 40%. Dans ce cadre, **la Région mobilisera 41% de la part relevant des Collectivités, pour chacun des 2 projets.**

Concernant la phase 1 du projet LNMP, reliant Montpellier à Béziers, le coût des travaux est estimé à **2,46 Mds€**. Afin de **procéder dès le mois de décembre 2021 au lancement de l'enquête publique de la première phase de la LNMP entre Montpellier et Béziers**, un accord de principe a été trouvé, en septembre dernier, lors d'une réunion pilotée par la présidente de la Région Occitanie et le préfet d'Occitanie.

La part des Collectivités locales, estimée à **984,4 M€**, sera donc répartie de la manière suivante :

	Part en %	Montant estimé (en M€)
Région Occitanie	41%	403,6
Conseil départemental de l'Hérault	14,16%	139,4
Conseil départemental de l'Aude	8,10%	79,7
Conseil départemental des Pyrénées-Orientales	10,46%	103
Montpellier Méditerranée Métropole	8,69%	85,5
Sète Agglopôle Méditerranée	1,26%	12,4
CA Hérault-Méditerranée	0,82%	8,1
CA Béziers-Méditerranée	3,51%	34,6
CA Le Grand-Narbonne	3,31%	32,6
CA Carcassonne-Agglomération	2,43%	24
Perpignan Méditerranée Métropole	6,26%	61,6
Total « Collectivités locales » - phase 1	100%	984,4

Dans le cadre du Grand Projet du Sud Ouest (GPSO), les trois opérations constituant la 1^{ère} phase ont été déclarées d'utilité publique, respectivement le 25 novembre 2015 et le 4 janvier 2016 pour les Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) ainsi que pour les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT), et le 2 juin 2016 pour les lignes nouvelles Toulouse-Bordeaux et Bordeaux-Dax.

Le coût total de ce projet est estimé à **14 Mds€**. **La Région Occitanie s'engage à mobiliser 41% de la part des collectivités, soit 1,3 Mds€**. Les 15 autres Collectivités partenaires en Occitanie ont adressé à la présidente de Région Carole Delga des **lettres d'intention confirmant leur niveau d'engagement**. Les investissements sont lissés sur quarante ans.

Le plan de financement pour la réalisation de GPSO se décline ainsi :

	Part en %	Montant estimé (en M€)
Région Occitanie	41%	1 275
Conseil départemental de Haute-Garonne	24 %	763
Toulouse Métropole	20 %	624
CA du Sicoval	1 %	42
CA du Muretain	2 %	58
Conseil départemental des Hautes-Pyrénées	1 %	37
Grand Tarbes	0,6 %	17
Conseil départemental du Tarn-et-Garonne	4 %	121
Grand Montauban	1 %	38
Conseil départemental du Gers	0,6 %	18
Grand Auch	0,1 %	2
Conseil départemental du Lot	1 %	29
CC de Cahors	0,2 %	5
Conseil départemental du Tarn	2 %	66
CA Albi	1 %	19
CA Castres-Mazamet	0,3 %	10
Total Collectivités locales d'Occitanie GPSO (Toulouse-Bordeaux + Bordeaux-Dax)	100%	3 125

Transfert de lignes : Une première en Occitanie

Pour accélérer la réouverture des lignes de desserte fine du territoire, la Région Occitanie a obtenu du Gouvernement le transfert des lignes Alès-Bessèges et Montréjeau-Luchon. Elle assurera ainsi le pilotage des travaux en direct, comme elle en avait défendu la nécessité dans le cadre de l'adoption de la loi Orientations des Mobilités.

Ainsi, la Région Occitanie porte le projet de réouverture des lignes « Montréjeau-Luchon » (36 km) pour desservir les hautes vallées du Comminges et « Alès-Bessèges » (31 km) pour relier les terres cévenoles. Nécessitant d'importants investissements, ces lignes étaient fermées au trafic de voyageurs depuis des années (2014 pour Montréjeau-Luchon et 2012 pour Alès-Bessèges). Elles font partie des lignes prioritaires identifiées lors des États généraux du rail (EGRIM) lancés par Carole Delga en 2016.

Le ministre délégué chargé des transports a acté le transfert de ces 2 lignes le 9 septembre dernier. La Région et SNCF Réseau travaillent désormais de concert pour préparer les conditions de ces transferts qui devraient intervenir d'ici quelques mois.

Pour Montréjeau-Luchon, la Région prévoit d'engager 67 M€ dans la perspective de débiter les travaux en 2022, avant une ouverture commerciale **courant 2023.** **Concernant Alès-Bessèges,** après la concertation préalable au printemps 2021, **la Région prévoit de mobiliser 66 M€** avec pour objectif un **démarrage des travaux en 2024.**

Il s'agira des premières lignes transférées à une Région depuis l'adoption de la LOM.

Une démarche similaire est conduite en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine sur la ligne Auch-Agen dans la perspective de rouvrir cette liaison au fret ferroviaire.



NOTES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NOTES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONTACT PRESSE

Service de presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

service.presse@laregion.fr

Toulouse - 05 61 33 53 49 | 52 75

Montpellier - 04 67 22 81 31

 [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie) | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée